

**Groupe de Travail  
sur le projet de mise en place d'un  
Centre de Services Partagés Ressources Humaines (CSRH)**

Sous l'égide de la Directrice des Ressources Humaines du Ministère, un groupe de travail, dont l'ordre du jour était la présentation aux Fédérations du projet de mise en place du CSRH, s'est tenu le 9 février 2012.

Pour information, la mise en place du CSRH a déjà fait l'objet de plusieurs réunions avec les agents et les représentants des Organisations Syndicales représentatives en « Centrale ».

L'approche de la gestion des ressources Humaines s'effectue dans un contexte nouveau :

- 1) **la mise en place de l'Opérateur National de Paye (ONP)**, dont la création a été décidée en 2007, induit de nouvelles orientations en matière d'organisation, et notamment la nécessité d'une polyvalence Gestion Administrative et paye (GApaye),
- 2) **la mise en œuvre du projet SIRHIUS**, Service d'Information des Ressources Humaines (SIRH) commun à l'ensemble des ministères économique et financier, en cours de développement qui sera partagé à tous les niveaux de l'organisation, sera la seule application de paye compatible avec l'ONP.

**Cette nouvelle organisation conduit à remodeler l'ensemble de la chaîne Ressources Humaines et à mettre en place des centres de services partagés RH (CSRH).**

**Un CSRH est une organisation mutualisée de fonctions et de ressources** qui vise à fournir un service RH avec un niveau de qualité « optimal » et des possibilités d'adaptation.

**Le CSRH sera l'interlocuteur unique de l'ONP.**

**Plusieurs CSRH vont être mis en place au sein des ministères économique et financier** : au Secrétariat Général, à la DGFIP (lieux d'implantation non définis le jour de la réunion), à la DGDDI (Bordeaux et Rouen) et à l'INSEE (Metz).

Le CSRH du Secrétariat Général sera mis en oeuvre au 1<sup>er</sup> avril 2012.

Pour définir le rôle et le fonctionnement des secrétariats, les contours du futur métier GA-Paye et identifier les processus devant permettre une qualité d'échange entre les CSRH et les bureaux décisionnels, **le Secrétariat Général a fait appel au cabinet d'Ergonomes privé OMNIA . FO Finances qui avait dénoncé cette externalisation et interpellé l'administration à ce sujet s'est vue répondre que le pôle Ergonomie de Bercy avait piloté l'étude ergonomique en définissant le cahier des charges qui a permis l'intervention du cabinet privé.**

Celui-ci ne s'est pas limité à étudier la nouvelle organisation spatiale (locaux) mais a apporté, aux dires de la DRH, un œil extérieur, un plus, quant à l'organisation du travail. Le pôle ministériel appréciera....

L'application **SIRHIUS** va remplacer intégralement l'application **MARHS**, utilisée par la DGCCRF et le Service Commun des Laboratoires, à la fois sur la **Gestion Administrative (GA)**, la paye et la **Gestion des Temps et des Absences GTA** (hors badgeage).

A compter d'octobre 2012, le Secrétariat Général sera le « laboratoire expérimental ».  
Avant le déploiement intégral de l'application, au plus tard en fin d'année 2013, ou dès les premiers jours de 2014, **un bilan de l'expérimentation menée au niveau du Secrétariat Général a été demandé par l'ensemble des Fédérations, via la création d'une commission de suivi.**  
La présidente de la réunion n'est pas opposée au principe, mais elle a précisé qu'elle ne pouvait pas décaler le calendrier qui lui était imposé.

La mise en place du CSRH au niveau du Secrétariat Général va se traduire par **le transfert des personnels de la sous-direction DRH2 de Bercy à l'Atrium**, soit plus de 200 agents, qui s'accompagnera du déplacement de la « cellule » paie de la **DGCCRF (10 agents)** et de celle du Service Commun des Laboratoires (**2 agents**), situées à Chevaleret.

La représentante de l'administration a admis, à demi-mots, qu'il s'agissait d'une mesure « RGPP », mais que cette dernière s'effectuait à effectif constant.

Une fois de plus, la décision de l'administration pénalise tous les agents concernés, et notamment ceux de la DGCCRF et du SCL. En effet, ces derniers subissent une nouvelle division : la Gestion Administrative des agents (avancement, notation, etc..) demeurera à Chevaleret, mais leur rémunération sera gérée à l'Atrium !!

Le représentant de la DGCCRF a indiqué que la délocalisation de certains emplois constituait une preuve « d'ancrage » dans les ministères de Bercy. Pour FO Finances, le démantèlement de cette administration n'est que la « Chronique d'une fin annoncée ».

La volonté de l'administration de disposer d'équipes opérationnelles n'est pas compatible avec celle de n'affecter les agents dans la nouvelle structure que sur la base du volontariat.

Par un accompagnement en amont de la mise en place du CSRH, **l'administration entend favoriser la montée en compétences pour les agents qui intégreront le pôle GA-paye** et permettre à l'ensemble des acteurs RH d'exercer efficacement leurs fonctions !

L'administration a précisé qu'une formation liée au déploiement de SIRHIUS serait mise en place, contrairement à la mise en production du progiciel MARHS. A suivre !!

Par ailleurs, l'administration demandera aux agents de faire preuve de polyvalence et de poly-compétence !

Les spécialistes de la Gestion Administrative des agents seront-ils dès le 1<sup>er</sup> avril 2012 des experts de la gestion des rémunérations ?

**La paie du mois de mai 2012 sera la première gérée par le CSRH**, pour les agents de « Centrale »

N'oubliez donc pas de vérifier votre fiche de paie de mai 2012 et de faire remonter toute disparité rencontrée.

**Paris, le 14 février 2012**